

<< ACCORD DE PARTENARIAT >>

entre

ASCAR , amicale des Sociétés Carnavalesques Romande - Avec siège à:

Case postale 283 , 1951 Sion

(ci-après nommé ASCAR)

représenté par: a) Dominique Reynard , président

b) Christian Pannatier , vice -président

et

SWISSECOLOGY Sàrl ,- avec siège rue de l'Hôtel de ville 2 1920 Martigny

(ci-après nommé SWISSECOLOGY)

représenté par: a) Chatelain Régis

I. Objet

Cet accord a pour but de permettre aux membres de l'ASCAR de bénéficier de contrats avantageux avec la société SWISSECOLOGY

II. Finances

Il n'y a pas d'autre engagement financier entre ASCAR et SWISSECOLOGY dans cet accord. Le point 1. <<Collaboration>> de ce présent accord régit l'ensemble des engagements financiers des membres de l'ASCAR.

III. Personne de Contact

Sont responsables pour la mise en oeuvre et le respect de cet accord les personnes suivantes

ASCAR: Monsieur: Dominique Reynard

SWISSECOLOGY: Monsieur: Régis Chatelain

toute modification de l'ASCAR et de SWISSECOLOGY sera transmise aux présidents respectifs par écrit et font de ce fait partie intégrante du présent accord.

Les associations susmentionnées concluent, au vu de ce qui précède, l'accord suivant:

1. Collaboration

L'ASCAR et SWISSECOLOGY s'obligent mutuellement, afin de favoriser leurs membres et de diminuer les charges financières de l'ASCAR et de les faire bénéficier de tous les rabais et autres avantages.

- a) SWISSECOLOGY s'engage à faire bénéficier tous les membres de l'ASCAR
du remise de 10% sur les prestations

2. Obligation financière

Aucune obligation financière ne découle de ce présent accord.

3. Entrée en vigueur

Cet accord entre en vigueur le 18 novembre 2017

4. Durée et résiliation de l'accord

Chaque partie est en droit de dénoncer cet accord dans un délai de résiliation de 12 mois pour fin d'un exercice selon bouclage annuel ASCAR

(soit 30 septembre)

si aucune résiliation dans les délais n'est présentée, le présent accord est tacitement reconduit pour une année.

Ainsi fait et signé en deux exemplaires à Sion, le 18 novembre 2017

ASCAR

Dominique Reynard

Président



Christian Pannatier

Vice-président



SWISSECOLOGY

Régis Chatelain

Directeur

